

ORDRES DE RENVOI

(Quatrième Session—Vingt-huitième Législature)

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le jeudi 16 mars 1972:

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Aird, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères soit autorisé à étudier les relations du Canada avec les Communautés européennes élargies, et à faire rapport à ce sujet.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,
ROBERT FORTIER

(Première Session—Vingt-neuvième Législature)

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le mercredi 14 février 1973:

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aird propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères soit autorisé à étudier les relations du Canada avec les Communautés européennes élargies et à faire rapport à ce sujet.

Que ledit Comité ait le pouvoir de retenir les services des conseillers et du personnel technique, administratif et autre qu'il jugera nécessaire aux fins ci-dessus, et au tarif de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer et à rembourser aux témoins leurs frais de déplacement et de subsistance, si nécessaire, et à leur verser les émoluments qu'il pourra déterminer; et